



Assemblée

Distr. générale
8 mai 2018
Français
Original : anglais

Vingt-quatrième session

Kingston, 2-27 juillet 2018

Point 6 de l'ordre du jour provisoire*

Examen des demandes d'admission au statut d'observateur présentées conformément au paragraphe 1, lettre e), de l'article 82 du Règlement intérieur de l'Assemblée

Demande d'admission au statut d'observateur présentée par Earthworks, conformément au paragraphe 1, lettre e), de l'article 82 du Règlement intérieur de l'Assemblée

Note du secrétariat

1. Le 17 mars 2017, Earthworks, organisation à but non lucratif, a adressé au Secrétaire général de l'Autorité internationale des fonds marins une lettre de demande d'admission au statut d'observateur auprès de l'Assemblée de l'Autorité ([ISBA/23/A/INF/2](#), annexe). L'Assemblée a examiné la demande formulée par Earthworks à sa 162^e séance, lors de sa vingt-troisième session. Plusieurs représentants ont considéré que les informations fournies étaient insuffisantes pour leur permettre de statuer. En conséquence, l'Assemblée a décidé de reporter toute décision sur l'octroi du statut d'observateur à Earthworks jusqu'à ce qu'un document officiel au format normalisé comportant toutes les informations requises lui soit soumis pour examen ([ISBA/23/A/14](#), par. 8).
2. Earthworks a présenté une nouvelle demande, comprenant une lettre révisée (annexe I) et des renseignements complémentaires (annexe II).
3. Le paragraphe 1, lettre e), de l'article 82 du Règlement intérieur de l'Assemblée dispose que les organisations non gouvernementales avec lesquelles le Secrétaire général a passé des accords conformément au paragraphe 1 de l'article 169 de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et d'autres organisations non gouvernementales invitées par l'Assemblée qui ont manifesté leur intérêt pour les questions examinées par l'Assemblée peuvent participer aux travaux de cette dernière en tant qu'observateurs.
4. Les paragraphes 5 et 6 du même article disposent en outre que les observateurs visés au paragraphe 1, lettre e) précité peuvent siéger aux séances publiques de l'Assemblée et faire oralement, sur invitation du Président et avec l'approbation de l'Assemblée, des déclarations sur des questions entrant dans le cadre de leurs

* [ISBA/24/A/L.1](#).



activités, et que les exposés écrits qu'ils présentent sur des questions relevant de leur compétence et ayant trait aux travaux de l'Assemblée sont distribués par le Secrétariat à concurrence du nombre d'exemplaires fournis et dans les langues dans lesquelles ils lui ont été remis.

Annexe I

Lettre datée du 8 mai 2018, adressée au Secrétaire général de l'Autorité internationale des fonds marins par la Directrice du programme d'Earthworks relatif aux activités minières

Conformément à l'article 82 du Règlement intérieur de l'Assemblée de l'Autorité internationale des fonds marins, Earthworks souhaiterait participer aux séances de l'Assemblée en qualité d'observateur.

Earthworks est une organisation à but non lucratif de type 501 (c) (3), sise à Washington, qui a pour vocation de protéger les collectivités et l'environnement contre les effets préjudiciables des activités minières. Elle collabore avec des collectivités partout dans le monde, de la Papouasie-Nouvelle-Guinée au Mexique. Elle a contribué pour beaucoup à l'élaboration des dispositions sociales, environnementales et financières régissant les activités d'extraction aux États-Unis et ailleurs. Elle siège au comité directeur de l'Initiative for Responsible Mining Assurance, un mécanisme multipartite qui définit des normes relatives à l'extraction minière et supervise cette pratique.

Earthworks se réjouit de pouvoir contribuer aux travaux de l'Autorité et de ses États membres, et prie l'Assemblée de bien vouloir donner une suite favorable à sa demande d'admission au statut d'observateur. Elle se tient à disposition pour toute demande de renseignements supplémentaires.

La Directrice du programme d'Earthworks
relatif aux activités minières
(*Signé*) Payal **Sampat**

Annexe II

Renseignements communiqués à l'appui de la demande d'admission au statut d'observateur auprès de l'Assemblée de l'Autorité internationale des fonds marins présentée par Earthworks

1. Nom de l'organisation

Earthworks

2. Adresse, numéro de téléphone et site Web

1612 K Street NW
Suite 904
Washington D.C. 20006
États-Unis d'Amérique

202 887 1872

www.earthworksaction.org

3. Noms et adresses des principaux représentants proposés

Payal Sampat
Mining Programme Director
1612 K Street NW
Suite 904
Washington D.C. 20006
États-Unis d'Amérique

4. Mission et objectifs d'Earthworks

Earthworks est une organisation à but non lucratif de type 501 (c) (3) qui a pour vocation de protéger les collectivités et l'environnement contre les effets néfastes de l'exploitation des ressources minérales et énergétiques, tout en prônant des options durables. Elle milite pour la propreté de l'air, de l'eau et des sols, la santé des collectivités et la responsabilisation des entreprises. Elle recherche des solutions protégeant à la fois les ressources de la planète et les populations. Pour accomplir sa mission, elle travaille avec les collectivités et les groupes locaux afin de renforcer les politiques, d'améliorer les pratiques des industries extractives et d'encourager un approvisionnement en matières premières et une consommation responsables sur la base de travaux s'appuyant sur des données scientifiques fiables.

Earthworks a contribué pour beaucoup à l'élaboration des dispositions sociales, environnementales et financières régissant les activités d'extraction minière aux États-Unis et ailleurs. Elle se réjouit de pouvoir contribuer aux travaux de l'Autorité et de ses États membres.

5. Historique

Depuis 29 ans, Earthworks s'efforce de réduire l'empreinte sociale et environnementale des industries extractives. Pour ce faire, elle contribue à l'élaboration des politiques et réglementations, formule des avis techniques, échange avec les parties prenantes et apporte une aide aux collectivités touchées par les effets de l'exploitation des ressources pétrolières, gazières et minérales. L'organisation est née en 2005 de l'union de deux entités, le Mineral Policy Center et l'Oil & Gas Accountability Project. La première a été fondée en 1988 par Phil Hocker, Mike

McCloskey et Stewart L. Udall, ancien Secrétaire aux affaires intérieures des États-Unis, en vue de réformer la réglementation et les pratiques minières. La seconde a été établie en 1999 afin d'aider les populations rurales, tribales et urbaines à protéger leur foyer et l'environnement contre les répercussions de l'exploitation du pétrole et du gaz. Cette dernière rassemblait des partenaires d'horizons très divers, tels que des autochtones d'Amérique, des éleveurs, des sportifs et des écologistes.

6. Activités récentes

Earthworks œuvre à protéger les populations et les écosystèmes contre les effets néfastes des activités d'exploitation minière, tout en prônant des solutions durables. Elle travaille en partenariat avec les collectivités pour protéger des lieux d'intérêt particulier et encourage en parallèle l'évolution en profondeur des politiques et des pratiques relatives aux activités minières et à l'extraction du pétrole et du gaz. En tant qu'organisation de sensibilisation dotée de connaissances techniques en matière d'extraction minière en roche dure et d'exploitation du pétrole et du gaz, Earthworks s'active sur plusieurs fronts, mobilisant des groupes issus de la société civile qui agissent au niveau local et œuvrant en faveur de réformes publiques à plus long terme et de solutions axées sur le marché afin de promouvoir une plus grande responsabilisation de ces secteurs. L'organisation cherche à améliorer les pratiques sociales et environnementales liées aux activités minières au moyen de réformes, d'initiatives de sensibilisation et de travaux de recherche, et à promouvoir des solutions justes et durables qui répondent aux besoins en énergie et en ressources minérales.

Earthworks a notamment obtenu des résultats positifs dans les entreprises suivantes : protection des parcs nationaux de Yellowstone et de Yosemite ainsi que de 400 000 acres des Montagnes rocheuses contre des projets d'exploitation minière ; renforcement de la législation fédérale concernant les émissions de mercure issues de l'exploitation minière, ce qui a permis de réduire ces émissions de 77 % ; obligation pour les entreprises minières de rendre compte de leurs émissions toxiques aux États-Unis. En collaboration avec des experts techniques, les collectivités concernées, des organisations internationales (y compris le Programme des Nations Unies pour l'environnement) et les administrations locales, Earthworks mène des travaux de recherche et préconise des politiques et des pratiques permettant de réduire les risques que l'élimination des déchets issus de l'extraction fait peser sur les collectivités situées en aval, les rivières, les lacs et les écosystèmes marins.

L'organisation est un membre fondateur du mécanisme multipartite Initiative for Responsible Mining Assurance et siège à son comité directeur en tant que représentant du secteur non gouvernemental (y sont également représentés les travailleurs, les populations autochtones, les entreprises minières et les détaillants en aval). L'initiative a mis au point une norme exhaustive en matière d'exploitation minière responsable (Standard for Responsible Mining), qui couvre un large éventail de pratiques vérifiables, notamment l'élimination des déchets miniers, les garanties financières, la santé et la sécurité des travailleurs et la remise en état et la fermeture de sites.

7. Mesure dans laquelle les objectifs d'Earthworks concordent avec ceux de l'Autorité internationale des fonds marins et contribuent à leur réalisation

Earthworks se réjouit de pouvoir contribuer aux travaux de l'Autorité internationale des fonds marins, en particulier à l'élaboration de règlements sur l'exploitation minière des grands fonds marins. L'organisation a une grande expérience dans ce domaine, s'agissant de l'exploitation des ressources minérales

terrestres, notamment en ce qui concerne les mesures de protection de l'environnement, la mobilisation des populations, la protection des habitats, les garanties financières et la fermeture et la remise en état des sites. Elle siège au comité directeur de l'Initiative for Responsible Mining Assurance, mécanisme multipartite chargé de définir des normes et de surveiller les activités d'extraction minière. Elle a fait part de ses observations concernant le projet de code minier de l'Autorité internationale des fonds marins et participé à l'atelier organisé par celle-ci à Berlin sur l'élaboration de règlements environnementaux, et elle souhaite continuer à participer aux travaux de l'Autorité relatifs à l'élaboration de règlements sur l'exploitation minière des grands fonds marins.

8. Organisation

Earthworks est une organisation à but non lucratif enregistrée aux États-Unis et divisée en plusieurs départements, chacun ayant un chef à sa tête. Elle est dirigée par un directeur exécutif, lui-même supervisé par un conseil consultatif et un conseil d'administration.

9. Organisations membres

Earthworks n'a pas d'organisation membre.

10. Représentants et agents des membres

Les membres d'Earthworks n'ont pas de représentants ou d'agents. Son conseil d'administration est actuellement composé des personnes suivantes : Robin Broad, Cathy Carlson, Ken Colburn, Gloria Flora, Jay Halfon, Adele Hurley, Anthony Ingraffea, Bill McNeill, Jennifer McDowell, Glenn Miller, Wilma Subra et Mark Squillace. De plus amples informations sont disponibles à l'adresse suivante : <https://earthworks.org/about/board-of-directors>.

11. Organisations affiliées

Earthworks collabore étroitement avec des réseaux mondiaux et régionaux, tels que la Global Mining Campaign, le Western Mining Action Network et la Deep Sea Conservation Coalition. Elle siège au comité directeur de l'Initiative for Responsible Mining Assurance, organe multipartite de certification des opérations minières. En outre, elle parraine financièrement plusieurs organisations, y compris : Alaskans for Responsible Mining, Arizona Mining Reform Coalition, Big Bend Conservation Alliance ou encore Ethical Metalsmiths. Elle coopère également avec de nombreuses organisations locales, nationales et internationales ainsi qu'avec des experts techniques, des établissements universitaires et des scientifiques.